



COMMUNIQUE DE LA CCAT NATIONALE.

24.06.2024

Chronologie de l'arrestation des militants politiques : suite à leurs interpellations du 19 juin 2024 qui devaient durer au maximum 96h.

Le samedi 22 juin 2024.

- 07h : Les militants sont transférés au Palais de Justice. La garde à vue est écourtée.
- 10h : début des auditions devant le Juge d'instruction
- 16h : un audio circule sur les réseaux sociaux annonçant les verdicts des prévenus alors qu'ils sont encore en audition face au juge d'instruction.
- 18 : Philipe Blaise fait un post FB (qu'il a supprimé depuis) dément en être l'auteur dans la foulée. Radio Cocotier diffuse les mêmes informations.
- 18h : alors que les familles des prévenus sont au tribunal dans l'attente du passage devant le Juge des libertés et de détention, des informations nous parviennent confirmant la déportation de Bichou Tein et le lieu de son emprisonnement. Les familles sur place n'ont aucune information.
- 21h / 23h : les forces de l'ordre à deux reprises font des opérations d'intimidation devant le siège de l'Union Calédonienne où sont rassemblés d'autres membres des familles des prévenus et une poignée de militants (une vingtaine).
- 02h30 : l'ensemble des militants ont leur sentences; elles confirment les informations diffusées par l'audio 12h plus tôt.
- Un convoi à toute vitesse d'une quinzaine de voitures défile devant l'Avenir en direction de l'aérodrome de Magenta où attendait un avion qui s'était posé quelques heures plus tôt.
- 03h30 : L'avion décolle sous les yeux des familles et militants. Les 7 militants sont déportés, un autre avion les attendait à Tontouta.

Cette chronologie vécue de l'intérieur de la soi-disant organisation mafieuse prouve que tout était très bien planifié.

OÙ EST L'ÉGALITÉ QUAND LA JUSTICE NÉO-COLONIALE VEUT SE PLANQUER DERRIÈRE LA LÉGALITÉ

L'Etat Français et sa justice néocoloniale veulent réduire toute la mobilisation pacifique et la révolution qui s'est déclenchée le 13 mai au soir à des actes de terrorisme, afin de justifier aux yeux du monde les coups de force et les arrestations abusives.

Plus de 40 ans après la naissance de la revendication d'indépendance, l'Etat Macron imagine que le peuple Kanak peut encore se faire piétiner.

Une fois encore la justice française se révèle être l'outil des manœuvres de l'Etat, de son plan froid qu'il déroule tel un rouleau compresseur, sur les hommes et les femmes qui se sont levés contre le dégel du corps électoral et pour l'indépendance de Kanaky.

Avec la complicité de certains élus locaux, l'Etat Macron agit en totalitaire et pourrit la situation en laissant les Afrikaners (loyalistes locaux) appeler à la haine et ne les sanctionne pas.

Les milices pro-française et les barrages voisins vigilants sont de nature **à envenimer la situation plutôt que de l'apaiser**. Les charges militaires et policières à tous les endroits de Kanaky où un Kanak ose bouger le doigt de pied **est de nature à mettre de l'huile sur le feu**.

Le verdict à l'encontre des 11 interpellés est intolérable, inacceptable et surtout injuste et injustifié.

Cette mascarade judiciaire doit nous conforter sur la justesse de notre combat dont nous n'arrêterons jamais de proclamer qu'il est digne et noble. C'est l'Etat Français qui **pousse à la violence en dressant les populations face à des barrages des forces de l'ordre disproportionnées**.

Le monde entier doit constater que l'Etat Français ici en Kanaky, non seulement n'assume pas sa compétence de sécurité intérieure en sécurisant les citoyens Français que nous sommes, mais réunit toutes les conditions pour nous diviser et nous haïr. Aujourd'hui les mobilisations s'étendent vers le Nord et les îles sans plus aucune maîtrise ;

Cette situation aurait pu être évitée encore une fois. Si l'Etat Macron et la complicité de certains élus locaux ne fermeraient pas les yeux sur le fond du problème.

Le peuple Kanak ne renoncera jamais à son désir d'indépendance dans la paix. Mais comment rappeler au dialogue et à la paix en traitant des responsables militants et politiques comme des terroristes hautement dangereux pour leur pays et en les exilant de leur terre ?

Toutes ces basses manœuvres et ces tactiques coloniales nous rappellent chaque matin pourquoi nous voulons nous émanciper de la France. **Et ne baisserons jamais l'intensité de notre désir d'indépendance. Qu'ils se le disent !**

Les prisonniers politiques ont fait appel. La justice a 15 jours pour délibérer.

Les réseaux internationaux et les conseils juridiques du monde entier ont été déclenchés. Un collectif d'avocats accompagnera les prisonniers dans chacune des prisons de France. Nous leur apportons tout notre confiance et nos remerciements.

Nos familles se sont regroupées en France et s'organisent et toutes les associations de Calédoniens en France seront mobilisées jusqu'à leur libération.

Fiers et déterminés, les militants emprisonnés sont sanctionnés pour avoir osé !

- ✓ Oser dénoncer le mépris de la France coloniale.
- ✓ Oser résister à cette tentative de recolonisation qui s'abattait sur la génération des Accords.



Le courage et la détermination des militants emprisonnés sont un exemple pour nous tous ! Saluons leur conviction et qu'ils sachent que nous sommes de tout cœur avec eux. Que nous nous serrons les coudes ici en Kanaky avec leurs enfants et leurs familles.

L'UNITE DE NOTRE PEUPLE est la seule réponse pour faire face à l'Etat Français. Nous exigeons la libération et le retour immédiat des frères et sœurs pour être jugés sur leur terre.

Enfin comme ce qu'il a été rappelé inlassablement à chacune des réunions
Préservez chacune de vos vies, elles sont précieuses. Kanaky c'est pour les vivants !

La CCAT NATIONALE